

350.000.000 de dollars, monnaie nationale.

Le nombre d'entreprises était en 1914: Tucuman – 30, Jujuy – 3, Salta – 2, Santa Fe – 2, Corrientes – 2, Formosa – 1, Chaco – 3. Total – 42.

Aussi long temps que cette industrie suffisait à peine à couvrir la demande du marché intérieur, elle n'avait pas à se préoccuper d'un excédent et les convections étaient inutiles. Ce n'est pas hors qu'en 1895 on dépassa les besoins de la consommation normale, qu'on pensa à la trustification. Ce fut en 1895 que se forma l'Union Sucrière Argentine qui, ensemble avec la Raffinerie Argentine et sous la forme d'une société anonyme, avec des capitaux fournis par les fabricants et les commerçants de sucre, conclut des conventions.

L'Union Sucrière exporta les récoltées de 1895 à 1901. En 1901 elle se liquida. Depuis ce temps, des conventions a toujours été conclu, chaque fois que de grandes quantités de sucre avaient été produites. Ces conventions avaient pour but de fixer les prix pour le marché intérieur et de s'entendre pour l'exportation.

La Raffinerie Argentine, qui a procuré tant d'argent à l'industrie, régné jusqu'à aujourd'hui le marché du sucre. Ensemble avec la Raffinerie Argentine, il y a différentes maisons qui font le commerce du sucre, qui sont encore plus fortes et qui sont aujourd'hui liées avec les meilleures entreprises de Tucuman grâce à la monopolisation de ce commerce.

Pour se rendre compte de la grandeur de cette industrie, il suffit de dire qu'elle paie annuellement 12 millions de dollars argentins. Aux chemins de fer pour le transport de ses produits.

### Le prolétariat de l'industrie sucrière

Il a deux couches fondamentalement distinctes dans le prolétariat de l'industrie sucrière: 1) L'ouvrier industriel: mécanicien, meunier, etc... travaillant dans l'entreprise. 2) Le travailleur des champs, indien ou créole, qui constitue la totalité des ouvriers de cette branche.

La condition des ouvriers industriels est sous tous les rapports meilleure que celle du second, sans cependant que les premiers se trouvent dans les mêmes conditions que le prolétariat des villes.

C'est sur le travailleur de la plantation, indien ou créole, que nous devons particulièrement notre attention, vu les misérables conditions d'existence où il se trouve, l'exploitation dont il est l'objet et le caractère soumis de son tempérament. Hommes, femmes et enfants travaillent du lever jusqu'au coucher du soleil, de 5 h, 30 jusqu'à 17 heures. Pour chaque période, il y a 4000 hommes, 4000 femmes et 2000 enfants. Les créoles vien-